

Adoption de la structure
d'enseignement de l'offre de
formation 2016-2020

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 3 juin 2016**

Délibération 2016/06/CFVU-30

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 11

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent la structure d'enseignement de l'offre de formation Licences, Licences Professionnelles et Masters pour 2016-2020.



Toulouse le 6 juin 2016

Le Président



Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 21

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0